



Contrôle de tachygraphes



Sur notre site de Bourmicht, un atelier spécialisé et une équipe expérimentée de techniciens agréés sont dédiés au contrôle de tachygraphes analogiques et numériques.

ATELIER

L'atelier dispose de tous les équipements, installations techniques et appareils de contrôle nécessaires à un service professionnel pour les tachygraphes sur camionnettes, poids lourds, autocars et bus.

Agrément

L'atelier Autocenter Goedert de Bourmicht est agréé (L051) pour les services en matière de tachygraphes analogiques et numériques par le Ministère des Transports de Luxembourg selon le règlement CEE 3821/85 et le règlement grand-ducal du 13/10/2006.

SERVICES

Ayant repris les services pour tachygraphes du garage André Felz à Dippach, avec plus de 35 années d'expérience au Luxembourg, Autocenter Goedert est le mandataire officiel pour le Luxembourg des marques de tachygraphes Motometer et Stoneridge. Tous les services sont également proposés sur toutes les autres marques de tachygraphes.

- Installation, étalonnage, vérification et réparation de tachygraphes analogiques
- Installation, étalonnage, vérification et mise hors service de tachygraphes numériques
- Déchargement de la mémoire des tachygraphes numériques (réglementation: décharge au plus tard tous les 90 jours) et des cartes de chauffeur (au plus tard tous les 28 jours)
- Déchargement des données des tachygraphes numériques (archivage, traitement et analyse des données pour les entreprises de transport)
- Vente de nouveaux tachygraphes et accessoires
- Stock de tous les modèles analogiques et numériques courants
- Livraison journalière par nos soins dans tout le pays
- Vente de logiciels de téléchargement et de gestion des données



Le contrôle des tachygraphes a pour objectif de renforcer la sécurité routière, d'améliorer les conditions de travail des conducteurs tout en facilitant la gestion des entreprises et en promouvant une concurrence loyale (CE 561/2006).

APPLICATION

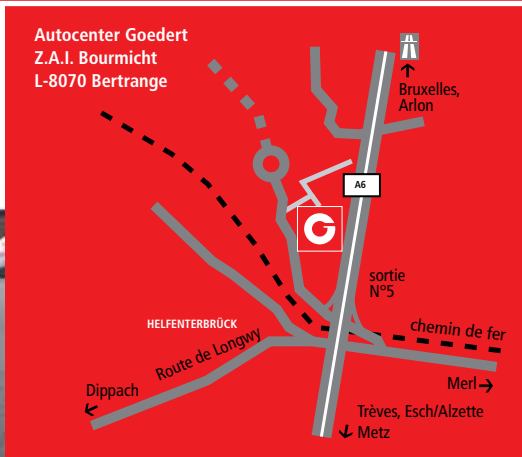
- Tous les véhicules de transport de marchandises d'une masse maximale autorisée (MMA) > à 3,5 t
- Tous les véhicules utilisés pour le transport de personnes d'une capacité de plus de 9 personnes y compris le conducteur
- La réglementation européenne précise qu'un ensemble de véhicules est également concerné si la MMA du train complet est > 3,5 t, p. ex. une camionnette avec une attache remorque

Validité

- Tous les véhicules doivent être soumis à un contrôle et à un étalonnage de leur tachygraphe tous les 2 ans auprès d'un atelier agréé
- Carte de conducteur valable 5 ans, qui remplace la feuille d'enregistrement (disque) et dans laquelle sont stockées les prestations des 28 derniers jours (conduite, repos) du conducteur
- Carte d'entreprise valable 5 ans, qui permet d'accéder aux données des véhicules et des conducteurs de l'entreprise, stockées dans la mémoire de l'unité du véhicule

Réglementation

- CE 561/2006, législation sociale dans le domaine des transports par route
- CE 3820/85, 2135/98 et 3821/85 concernant l'appareil de contrôle dans le domaine des transports par route
- Règlement GDL N° 191 du 13/10/2006



Service mobile

Une camionnette équipée d'appareils de contrôle pour tachygraphes analogiques et numériques, est à votre service à travers le Luxembourg du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00 et le samedi sur rendez-vous.

Contact

Représentant commercial: Al Meyer
E-mail: tachy@goedert.lu
Tél.: 488 766 560
Tél. atelier: 488 766 561
Accueil du lundi au vendredi de 7h30 à 18h00 et le samedi sur rendez-vous.

essence

car wash

shop

atelier

